

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU

2 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le deux février à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 23 janvier par Marc GIROUD, président sortant.

PRÉSENTS : François PELEGRIN, (Arronville), Isabelle MEZIERES, Florence DUFOUR, Eric COLIN, Corinne GUERLAIN, Abel LEMBA DIYANGI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Sylvie JACQUEMIN, Frédéric LE GRAND, Jean-Pierre BEQUET, Julien SERIGNAC (Auvers-sur-Oise), Nathalie HEBEL PINON, Frédéric ANDRIAMARO (Butry-sur-Oise), Gérard LEROUX, Matthieu LAURENT, Marie-Agnès PITOIS, (Ennery), Jean-Pierre STALMACH (Épiais-Rhus), Stephan LAZAROFF (Frouville), Annie POU CET (Génicourt),

Éric COUPPE (Hédouville), Eric BAERT (Hérouville), Christian DUMET (Labbeville), Marion WALTER (Livilliers), Henri JALLET (Ménouville), Philippe GUÉROULT, Christophe BUATOIS (Nesles-la-Vallée), Marc GIROUD, (Vallangoujard), Bruno HUISMAN, Anne SAGLIER (Valmondois).

ABSENTS : Daniel DESFOUX Butry-sur-Oise (pouvoir à Frédéric ANDRIAMARO), Chantal DESHONS Nesles-la-Vallée (pouvoir à Philippe GUEROUULT).

Julien SERIGNAC est désigné secrétaire de séance.

Effectif du Conseil communautaire :	32
Présents :	30
Votants :	30

Installation du Conseil

Le Président sortant ouvre la séance, installe le Conseil, rappelle l'ordre du jour qu'il a proposé dans la convocation, en précisant qu'il devra être ou confirmé ou modifié par le président qui sera élu, et transmet au doyen d'âge la présidence de la séance pour procéder à l'élection du Président.

Élection du Président

DÉLIBÉRATION 2016-1 (gestion, vote)

Sous la présidence de Philippe GUEROUULT, doyen d'âge, un scrutin à bulletins secrets est organisé.

Isabelle MEZIERES et Marc GIROUD se déclarent candidats et présentent tour à tour leur programme.

Le résultat du vote est le suivant :

Marc GIROUD 17 voix,

Isabelle MEZIERES 15 voix

Marc GIROUD ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu Président de la Communauté de communes.

Il prend la présidence de la séance et remercie l'ensemble des membres du Conseil, se félicitant de la diversité des points de vue exprimés qui constitue un témoignage de la vitalité et de la richesse de la démocratie au sein de l'assemblée.

Il souligne ensuite son attachement à la défense de la ruralité de nos villages et aux principes d'action suivants : modestie, économie, gestion participative et ouverte, au service de la population en appui aux communes qui doivent rester au premier plan. A cet égard, il redit sa conviction qu'une Communauté dynamique constitue la meilleure protection pour nos petites communes, face au risque de se voir absorbées par de grosses entités bureaucratiques.

Convocation électronique

Le président informe les membres du Conseil que les convocations aux instances de la Communauté ainsi que les divers documents relatifs à ces instances peuvent parvenir par voie électronique aux membres qui en feront la demande. Il précise que les demandes adressées au début de ce mandat restent valables. Pour les nouveaux membres, leur demande devra être formulée par l'envoi d'un courriel au secrétariat de la Communauté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Le Président,
Marc GIROUD